Banques alimentaires Canada

BILAN-FAIM 2016

UN RAPPORT COMPLET SUR LA FAIM ET L'UTILISATION DES BANQUES ALIMENTAIRES AU CANADA, QUI PROPOSE DES RECOMMANDATIONS POUR LE CHANGEMENT

À PROPOS DE BANQUES ALIMENTAIRES CANADA

Banques alimentaires Canada soutient un réseau unique de plus de 3 000 organismes alimentaires dans chacune des provinces et territoires, venant en aide à quelque 800 000 Canadiens par mois. Ce réseau partage collectivement chaque année plus de 200 millions de livres de produits alimentaires essentiels et propres à la consommation, propose des programmes sociaux afin d'encourager l'autonomie, et préconise des solutions politiques durables qui contribueront à créer un Canada où personne n'aura à vivre avec la faim. Visitez banquesalimentairescanada.ca pour obtenir plus d'information.

SOULAGER LA FAIM AUJOURD'HUI.
PRÉVENIR LA FAIM DEMAIN.

2 Résumé

5 Résultats
Profil d'une collectivité : Wabush, Terre-Neuve-et-Labrador
Profil d'une collectivité : Surrey, Colombie-Britannique
Profil d'une collectivité : Edmonton, Alberta

12 Nos recommandations politiques

17 Constatations détaillées sur la scène nationale et provinciale

31 Méthodologie

32 Remerciements

DES CHOIX, ET DES CHOIX

Quand nous sommes à notre restaurant préféré, grand nombre d'entre nous avons la liberté de choisir ce qui nous plaît sur le menu. Cependant, un trop grand nombre de Canadiens et de Canadiennes ne sont même pas capables de se permettre de manger chez eux. Pour les **863 492 personnes qui ont recouru aux services d'une banque alimentaire en mars** de cette année, les choix prennent une tout autre forme. Au lieu de décider s'ils vont manger des côtes levées ou des ailes de poulet, ils doivent décider s'ils vont s'acheter de la nourriture ou payer leur loyer. Personne ne devrait avoir à faire un tel choix.

RÉSUMÉ

ENTRÉE

En mars 2016, 863 492 personnes ont reçu de la nourriture d'une banque alimentaire au Canada. Il s'agit d'une hausse de 1,3 % par rapport à la même période en 2015, et de 28 % par rapport à 2008.

Cette année, l'augmentation du recours aux banques alimentaires était généralisée en ce sens que huit provinces sur dix ont enregistré une hausse. L'Alberta, la Saskatchewan et la Nouvelle-Écosse ont connu des hausses marquées, de l'ordre de plus de 17 %.

Le besoin inacceptablement élevé de recourir aux banques alimentaires, tel qu'indiqué dans le rapport *Bilan-Faim* de cette année, est le résultat de perturbations économiques à court terme et du fait qu'à long terme, les gouvernements ne fournissent pas de formes de soutien adéquates aux Canadiens et aux Canadiennes qui traversent des périodes difficiles. Ce rapport dresse le tableau alarmant qui se dessine dans de vastes régions du pays.

Les banques alimentaires viennent en aide à une gamme de personnes variées. Plus du tiers des personnes qui reçoivent de l'aide des banques alimentaires sont des enfants et des jeunes, et plus de 40 % des ménages qui reçoivent de la nourriture ont des enfants. Les personnes qui vivent seules – qui font face à un risque élevé de vivre dans la pauvreté – représentent maintenant une proportion croissante de ménages qui reçoivent de l'aide.

Un grand nombre de personnes qui ont accès aux banques alimentaires touche une forme d'assistance gouvernementale quelconque, qu'il s'agisse d'une pension, d'une rente d'invalidité ou d'aide sociale, ce qui est un gage marquant du faible soutien qu'offrent ces programmes. De l'autre côté de la médaille, près d'un ménage sur six bénéficiant de l'aide d'une banque alimentaire comprend une ou plusieurs personnes qui travaillent et pourtant, le besoin de recourir à une banque alimentaire pour joindre les deux bouts se fait toujours sentir.

Le recours aux banques alimentaires relève de ces plus grands problèmes que sont la pauvreté et l'insécurité alimentaire au Canada. L'information présentée dans *Bilan-Faim* présente un portrait à jour de ces enjeux. *Bilan-Faim* illustre que du point de vue politique, peu de choses ont changé depuis le choc économique de la dernière récession. Le nombre de personnes qui occupent des emplois précaires et mal rémunérés ne cesse de croître. De grands segments de la population ne sont pas dotés des compétences nécessaires pour se décrocher des emplois bien rémunérés. Les personnes qui sont au chômage ou qui sont incapables de travailler doivent dépendre du soutien du gouvernement qui, souvent, ne fait qu'approfondir leur état de pauvreté.

Le rapport *Bilan-Faim* présente un certain nombre de recommandations politiques visant à réduire la nécessité de recourir aux banques alimentaires. Ces recommandations tournent autour de quatre grands thèmes :

1

une stratégie nationale de réduction de la pauvreté d'ici le 1er octobre 2017;

2

des progrès réels en vue d'un revenu de base au Canada;

3

une nouvelle approche pour aider les personnes qui touchent l'aide sociale;

4

des investissements dans la sécurité alimentaire des Canadiens vivant dans le Nord.

MENU

PREMIER CHOIX : AVOIR FAIM OU AVOIR RECOURS À LA BANQUE ALIMENTAIRE

Chaque mois, des centaines de milliers de Canadiens ont recours aux banques alimentaires pour joindre les deux bouts :

863 492
personnes ont reçu une aide des banques alimentaires en mars

36 %
sont des enfants et des jeunes

28 %
augmentation depuis la récession de 2008-2009

8 des 10
provinces ont connu une hausse

DEUXIÈME CHOIX : DES EMPLOIS PEU RÉMUNÉRÉS OU DES PRESTATIONS INADÉQUATES

Les Canadiens avec ou sans emploi ont recours aux banques alimentaires :

1 sur 6
ménages aidés occupe ou a récemment perdu un emploi

18 %
reçoivent un soutien du revenu lié à l'invalidité

45 %
d'entre eux reçoivent de l'aide sociale

8 %
vivent d'une pension

TROISIÈME CHOIX : ALIMENTS OU LOYER

Le coût élevé du logement est un facteur clé du recours aux banques alimentaires :

66 %
versent des loyers au prix du marché

20 %
vivent dans des logements sociaux

8 %
sont propriétaires

5 %
sont sans abri

PARTIR OU RESTER?

WABUSH, TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

LORSQUE LES EMPLOIS DISPARAISSENT

Il est chaque année plus difficile pour les cols bleus de trouver et de conserver un emploi à long terme bien rémunéré. Il s'agit d'un sujet de première priorité à Wabush et à Labrador City, deux communautés ravagées par la baisse du prix des matières premières. Quand deux mines de minerai de fer ont fermé, 1 000 travailleurs (près d'un dixième de la population) ont été licenciés en quelques mois.[1] Les mineurs qui ont pris leur retraite avant les fermetures ont subi des réductions de leur pension et l'annulation de leurs prestations médicales. Le nombre de saisies de propriétés a connu une forte hausse. Beaucoup de personnes ont déménagé. Le nombre de demandes d'aide à la Labrador West Ministerial Food Bank a quadruplé cette année avec la multiplication des licenciements au sein de la communauté, qui a engendré des pertes d'emploi dans les autres secteurs et d'importantes coupures dans les budgets municipaux.

En 2016,

60 %

des banques alimentaires de Terre-Neuve-et-Labrador ont relevé une augmentation

RÉSULTATS

PLAT PRINCIPAL

La faim implique plusieurs choix difficiles. Les personnes aux prises avec l'insécurité alimentaire sont forcées de choisir entre s'acheter de la nourriture ou payer d'autres factures. Les parents choisissent entre manger et se priver pour que leurs enfants puissent manger.

Les choix se font aussi sur le plan collectif. Les collectivités font le choix d'aider. Les gouvernements font le choix d'offrir du soutien adéquat aux Canadiens et aux Canadiennes qui souffrent de la faim et d'insécurité alimentaire, ou de laisser leurs citoyens se débrouiller seuls.

LE RECOURS AUX BANQUES ALIMENTAIRES AUGMENTE

L'étude *Bilan-Faim* est réalisée chaque année depuis 1999, lorsque 718 292 personnes ont reçu l'aide d'un réseau en pleine croissance en mars de cette année-là. Dix ans plus tard exactement, vers le point culminant de la récession de 2008-2009, 794 738 Canadiens et Canadiennes recevaient l'aide d'un réseau plus mûr, plus organisé et plus varié. Maintenant, sept ans depuis la fin du ralentissement économique, le recours aux banques alimentaires atteint toujours son plateau élevé de période de post-récession (figure 1). Aujourd'hui, 188 000 personnes de plus ont besoin d'aide chaque mois, et ce, depuis 2008.

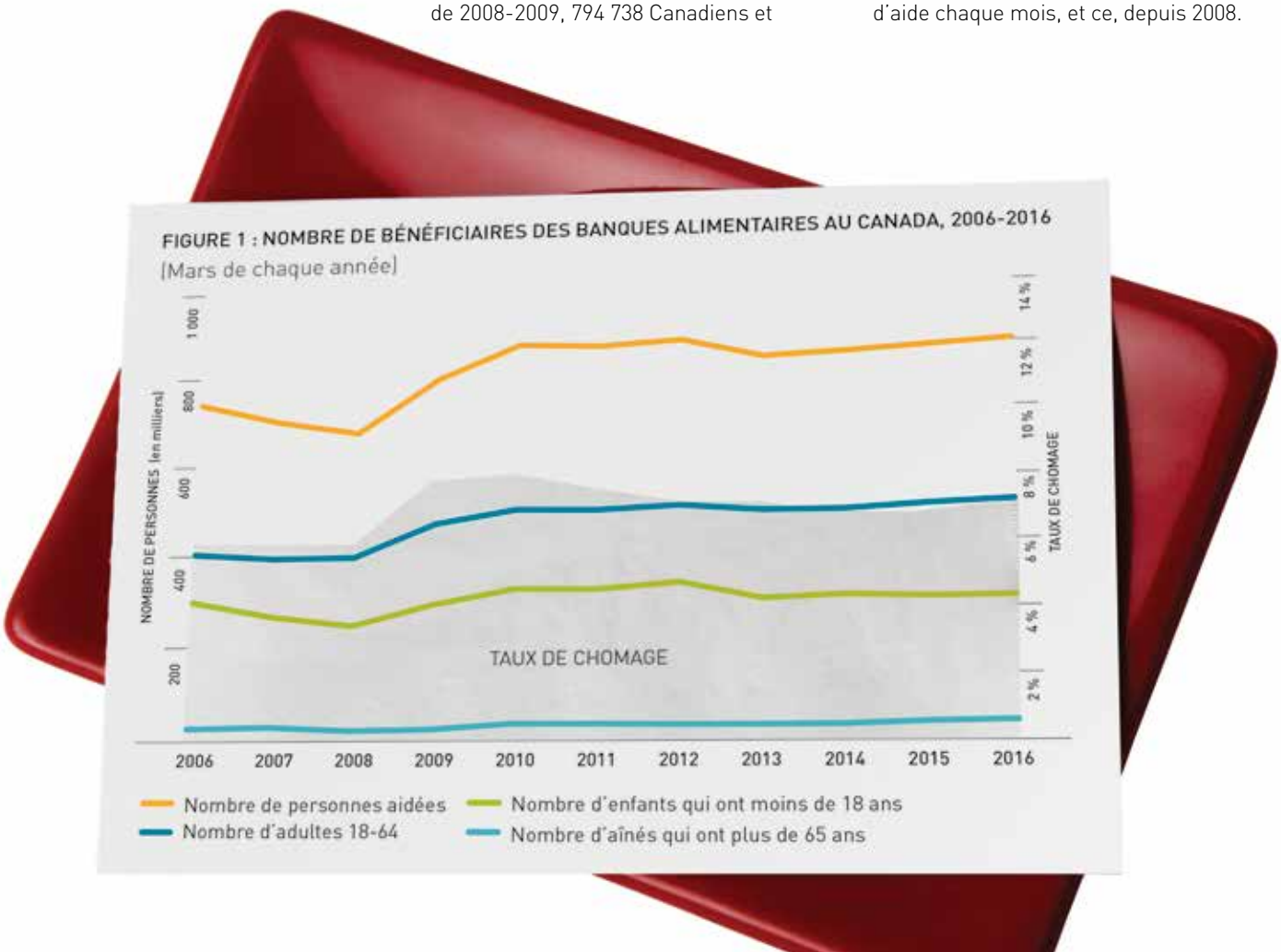

TABLEAU 1 : RECOURS AUX BANQUES ALIMENTAIRES AU CANADA, PAR PROVINCE

Province/Territoire	Personnes aidées, mars 2016	Pourcentage d'enfants, mars 2016	Changement, 2015-2016	Changement, 2008-2016	Personnes aidées, mars 2015	Personnes aidées, mars 2008
Colombie-Britannique	103 464	32,2 %	3,4 %	32,5 %	100 086	78 101
Alberta	79 293	39,4 %	17,6 %	136,1 %	67 443	33 580
Saskatchewan	31 395	45,2 %	17,5 %	76,9 %	26 727	17 751
Manitoba	61 914	42,9 %	-2,9 %	53,0 %	63 791	40 464
Ontario	335 944	33,4 %	-6,4 %	6,9 %	358 963	314 258
Québec	171 800	34,5 %	5,3 %	34,7 %	163 152	127 536
Nouveau-Brunswick	19 769	32,5 %	4,1 %	26,4 %	18 986	15 638
Nouvelle-Écosse	23 840	30,4 %	20,9 %	40,9 %	19 722	16 915
Île-du-Prince-Édouard	3 370	35,5 %	6,9 %	16,5 %	3 153	2 892
Terre-Neuve-et-Labrador	26 366	37,3 %	5,3 %	-3,3 %	25 040	27 260
Territoires	6 337	38,2 %	24,9 %	–	5 074	1 340
Canada	**863 492**	**35,6 %**	**1,3 %**	**27,8 %**	**852 137**	**675 735**

Depuis le premier rapport annuel *Bilan-Faim*, d'autres réseaux nationaux de banques alimentaires ont vu le jour, à l'instar des réseaux de l'Amérique du Nord. Ces réseaux se trouvent en Australie, en Nouvelle-Zélande, dans 24 pays de l'Europe et à l'échelle de l'Amérique du Sud. Chaque réseau existe pour une raison cruciale : venir en aide aux citoyens les plus vulnérables pour qu'ils puissent traverser les périodes difficiles attribuables à un manque d'emplois bien rémunérés et au soutien inadéquat des gouvernements.

PLUS DU TIERS DES BÉNÉFICIAIRES SONT DES ENFANTS

Année après année, à l'échelle du pays, les enfants et les jeunes sont surreprésentés chez les personnes qui bénéficient de l'aide des banques alimentaires : même si les personnes de moins de 18 ans composent 19 % de la population canadienne, elles représentent 36 % des bénéficiaires de l'aide alimentaire (page 10).[2]

C'est un fait bien connu que les gens préfèrent ne pas avoir accès aux banques alimentaires. Avant d'en arriver là, ils épuisent des autres formes de soutien. Les personnes qui ont du mal à joindre les deux bouts emménagent dans des logements moins chers (et de moindre qualité), vendent leurs biens, s'endettent au moyen de cartes de crédit et de prêts sur salaire, omettent de payer des factures, mangent moins, consomment des aliments moins chers, et demandent à leurs amis et aux membres de leur famille de les aider avant de songer à se présenter à une banque alimentaire.[3,4]

Ces mécanismes compensatoires peuvent s'avérer plus difficiles lorsqu'une famille a des enfants. En fait, certains sacrifices ne sont tout simplement pas possibles en présence d'enfants. Les choix de logement sont plus restreints et, par conséquent, coûtent plus cher. La qualité et la quantité de nourriture sont plus importantes. Il faut continuer de payer les factures du chauffage. Les choix deviennent plus limités et la visite à la banque alimentaire devient inévitable.

PLUS DE PERSONNES CÉLIBATAIRES RECOURENT AUX BANQUES ALIMENTAIRES

Comme nous pourrions nous y attendre en fonction du nombre élevé d'enfants qui bénéficient de l'aide des banques alimentaires, les familles qui ont des enfants (monoparentales et biparentales) représentent deux ménages sur cinq qui reçoivent de l'aide. Lorsque nous prenons le temps d'examiner la composition des ménages qui ont accès aux banques alimentaires, nous découvrons un ensemble de facteurs de vulnérabilité qui mènent à l'insécurité alimentaire :

- **les ménages monoparentaux** composent 22 % des ménages qui ont accès aux banques alimentaires, bien qu'ils ne représentent que dix pour cent de tous les ménages canadiens;
- **les personnes seules sans liens familiaux** constituent 44 % des ménages qui bénéficient de l'aide de banques alimentaires, bien qu'elles représentent 28 % de tous les ménages canadiens.

LE SOUPER OU LE LOYER?

SURREY, COLOMBIE-BRITANNIQUE

UNE ARRIVÉE DIFFICILE DANS UN NOUVEAU PAYS

Au cours des douze derniers mois, le Canada a accueilli 25 000 réfugiés syriens. Près de 1 700 d'entre eux se sont établis dans le Lower Mainland de la Colombie-Britannique et plus de 40 % de ceux-ci à Surrey.[5] Étant donné qu'ils ne disposaient que de peu de ressources et qu'ils ne pouvaient compter que sur les prestations de l'aide sociale pour refaire leur vie, de nombreux Canadiens-Syriens ont commencé à demander de l'aide à la banque alimentaire de Surrey. Cet organisme a connu une augmentation de 17 % du nombre de personnes qui lui demandent de l'aide, les réfugiés ayant joué un rôle important dans cette augmentation. La situation de Surrey a soulevé d'importantes questions : Comptons-nous trop sur les organismes de bienfaisance? Est-ce que les gouvernements peuvent en faire plus pour réduire notre dépendance à un réseau d'organismes de services sociaux débordés?

Les immigrants et les réfugiés représentent

13 %

des personnes qui reçoivent une aide des banques alimentaires

S'ENDETTER OU SE PRIVER?

EDMONTON, ALBERTA

LES ORGANISMES DE BIENFAISANCE À BOUT DE FORCES

À la suite de la chute mondiale du prix du pétrole, le taux de chômage d'Edmonton est passé de 4,9 % en mars 2014 à 6,9 % en mars 2016. Cette hausse s'est traduite par une augmentation de 31 % du recours aux banques alimentaires de la ville. Edmonton n'est pas seule dans ce cas. Fait incroyable, 80 % des banques alimentaires de l'Alberta ont connu cette année une augmentation de leur fréquentation. Ce qui différencie Edmonton sont les milliers de personnes qui ont afflué vers la ville en mai pour échapper aux feux de forêt qui faisaient rage plus au Nord. Cette crise et cette délocalisation à court terme, conjuguées à un manque de logements abordables et au caractère inadapté du réseau de sécurité pour les Albertains sans emploi, font que le secteur des organismes de bienfaisance de la ville est rendu à bout.

Le recours aux banques alimentaires en Alberta a augmenté de

60 %

depuis 2014

Ces deux groupes font face à un très grand risque de pauvreté[6] et d'insécurité alimentaire.[7] Chez les personnes seules sans liens familiaux, la nécessité de recourir aux banques alimentaires semble présenter un problème de plus en plus grand. Le segment des personnes seules a enregistré une hausse, passant ainsi de 30 % des ménages aidés en 2001, à 39 % en 2008, puis à 44 % en 2016.

LE RECOURS AUX BANQUES ALIMENTAIRES EST ÉLEVÉ, TANT CHEZ CEUX QUI TRAVAILLENT QUE CHEZ CEUX QUI NE TRAVAILLENT PAS

Souvent, la nécessité de recourir à une banque alimentaire se manifeste soudainement – après une perte d'emploi inattendue, par exemple, ou au cours des jours ou des semaines suivant une rupture familiale. Tous les jours, des gens se trouvent dans des situations de détresse, et disposent de peu d'options d'aide.

Le fait que sept pour cent des ménages bénéficiant de l'aide des banques alimentaire n'ont aucun revenu témoigne de ces situations. Ils vont chercher de l'aide en attendant leur première paye d'un nouvel emploi, ou le premier dépôt de l'assurance-emploi ou de l'aide sociale. Une autre tranche de 15 % des ménages qui reçoivent de l'aide a un emploi ou a récemment eu un emploi, sans pour autant réussir à joindre les deux bouts.

De plus, bien des personnes qui ont un revenu fixe éprouvent des difficultés :

- 45 % des ménages bénéficiaires touchent de l'aide sociale;
- 18 % des ménages bénéficiaires reçoivent un soutien de revenu lié à une invalidité;
- 8 % touchent la majorité de leur revenu sous la forme d'une pension.

863 492
personnes aidées en mars 2016

1,3 %
hausse par rapport à 2015

28 %
augmentation depuis 2008

36 %
sont des enfants

4 426 221
repas servis en mars 2016

L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LE RECOURS AUX BANQUES ALIMENTAIRES

Une personne ou une famille est aux prises avec « l'insécurité alimentaire » lorsqu'elle :

- craint de ne pouvoir s'acheter suffisamment de nourriture;
- mange de la nourriture moins qu'optimale parce qu'elle ne peut rien s'offrir de mieux;
- saute des repas parce qu'elle ne peut s'acheter suffisamment de nourriture.

L'insécurité alimentaire découle principalement de la pauvreté, et le recours aux banques alimentaires est principalement attribuable à l'insécurité alimentaire. Toutefois, ce ne sont pas toutes les personnes souffrant d'insécurité alimentaire qui voudront avoir accès à l'aide alimentaire caritative, qui en auront besoin ou qui seront capables d'y avoir accès.[8]

Il faut absolument comprendre que le recours aux banques alimentaires n'est qu'un aspect du plus grand problème de l'insécurité alimentaire des ménages : environ 1,7 million de ménages canadiens, comprenant quatre millions de personnes, font face à l'insécurité alimentaire chaque année. Parmi ces 1,7 million de ménages, 340 000 souffrent d'une insécurité alimentaire grave. Autrement dit, les membres de ces ménages ne mangent pas suffisamment pour répondre à des exigences normales en énergie.[9] Ce sont ces ménages qui sont les plus susceptibles de recourir aux banques alimentaires.[10]

À QUI LES BANQUES ALIMENTAIRES VIENNENT-ELLES EN AIDE?

Aucun groupe d'âge n'échappe au besoin de recourir à une banque alimentaire. Toutefois, les enfants et les jeunes sont constamment surreprésentés.

0 à 2 ANS

3,2 % de la population canadienne

5,8 % des personnes aidées par les banques alimentaires

3 à 5 ANS

3,2 % de la population canadienne

6,9 % des personnes aidées par les banques alimentaires

6 à 11 ANS

6,4 % de la population canadienne

12,4 % des personnes aidées par les banques alimentaires

12 à 17 ANS

6,5 % de la population canadienne

10,4 % des personnes aidées par les banques alimentaires

18 à 30 ANS

17,7 % de la population canadienne

17,0 % des personnes aidées par les banques alimentaires

31 à 44 ANS

18,8 % de la population canadienne

19,4 % des personnes aidées par les banques alimentaires

45 à 64 ANS

28,0 % de la population canadienne

22,7 % des personnes aidées par les banques alimentaires

65+ ANS

16,1 % de la population canadienne

5,3 % des personnes aidées par les banques alimentaires

LES BANQUES ALIMENTAIRES RURALES ET NORDIQUES

Le portrait national de l'utilisation des banques alimentaires a tendance à être fortement influencé par les plus grands centres urbains, là où se trouve la majorité de la population. Ce portrait peut toutefois brouiller la réalité des petites localités, des régions rurales et des régions nordiques, là où le recours aux banques alimentaires présente des tendances distinctes.

Tendances en milieu rural :

Bilan-Faim comprend des données en provenance de 624 banques alimentaires situées dans de petites localités et dans des régions rurales.[11] Ces banques alimentaires ont distribué des denrées à 155 756 personnes en mars 2016, soit une augmentation de 2,3 % comparativement à l'année dernière.

Dans les petites localités et dans les régions rurales, les personnes qui ont accès aux banques alimentaires ont tendance à être un peu plus âgées (30 % des personnes ont plus de 45 ans) et sont un peu plus susceptibles de vivre d'une pension (10 % des ménages, par opposition à 8 % à l'échelle nationale). Dans les régions rurales, la proportion de bénéficiaires qui se sont identifiés comme membres des Premières Nations, Métis ou Inuits se chiffre à 29 % du total, ce qui est considérablement plus élevé que la moyenne nationale de 14 %.

(Pour de plus amples renseignements sur les banques alimentaires rurales, se reporter à la section Constatations Détaillées.)

Tendances dans le Nord canadien :

Bilan-Faim comprend également des renseignements en provenance de 67 banques alimentaires et de 24 programmes de distribution de repas dans les territoires et le nord de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario, du Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador.[12] Ces organisations (dont les trois quarts seraient considérées comme « rurales ») ont fourni de l'aide par le biais d'une banque alimentaire à 20 657 personnes en mars 2016. Trente-neuf pour cent des personnes qui ont reçu de l'aide étaient des enfants. De plus, ces organisations ont servi 58 488 repas par le truchement de divers programmes de distribution de repas et de collations.

Au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, 14 banques alimentaires ont remis des denrées à 6 337 personnes en mars, dont 38 % étaient des enfants. En mars seulement, les banques alimentaires territoriales sont venues en aide à plus de 5 % de la population régionale, soit le taux le plus élevé par rapport à n'importe quelle autre région au Canada. Les organisations territoriales ont également servi 24 509 repas par l'intermédiaire de programmes de distribution de repas et de collations.

En mars 2016, les Premières Nations, les Métis et les Inuits représentaient 70 % des personnes ayant bénéficié de l'aide de banques alimentaires dans le Nord canadien.

(Nos recommandations en matière de sécurité alimentaire dans le Nord se trouvent à la page 16.)

RECOMMANDATION 3

Au printemps de 2016, le nouveau gouvernement libéral fédéral a annoncé quatre changements de politiques importants qui reflètent les recommandations faites par Banques alimentaires Canada ces dernières années :

1. La création de la nouvelle Allocation canadienne pour enfants (ACE), soit un paiement à l'intention des familles, pouvant atteindre 6 400 $ pour les enfants de moins de six ans et 5 400 $ pour les enfants âgés entre six et 17 ans. Cette allocation n'est pas imposable et vise principalement les familles à faible revenu.
2. Un nouvel investissement de 574 millions de dollars en vue de rénovations aux logements sociaux, de même que l'augmentation du financement affecté à l'Initiative en matière de logement abordable et au logement des Premières Nations, des Métis et des Inuits.
3. Une hausse de dix pour cent du Supplément de revenu garanti à l'intention des personnes âgées qui sont seules et qui ont peu ou pas de revenu en provenance de sources privées.
4. L'élargissement du programme Nutrition Nord Canada afin d'englober des collectivités qui ne bénéficiaient pas de cette subvention fédérale en matière de transport.

Certes, ces changements auront des incidences positives, mais cela dit, les constatations du *Bilan-Faim* de cette année nous font comprendre qu'il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine.

À LA CROISÉE DU CHEMIN

Le premier ministre a reconnu cela en conférant un mandat d'envergure au ministre de l'Emploi et du développement social : élaborer une stratégie nationale de réduction de la pauvreté, une stratégie nationale en matière de logement abordable, un cadre de référence fédéral-provincial-territorial de services aux enfants, et une loi nationale sur l'invalidité.

Ces plans revêtent des possibilités réelles, mais ils comportent aussi un danger réel en ce sens qu'ils courent le risque d'être relégués aux oubliettes, comme bien des plans antérieurs. Le gouvernement fédéral a un choix à faire : permettre à ces initiatives d'échoir en consultations qui ne vont nulle part, ou faire en sorte qu'elles deviennent une partie importante de son héritage.

SUR LA VOIE D'UN CHANGEMENT POSITIF

Nos recommandations politiques servent de guide aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Elles font aussi comprendre qu'il n'y a pas de temps à perdre. Ce mois-ci, plus de 860 000 Canadiens et Canadiennes devront recourir aux services d'une banque alimentaire pour joindre les deux bouts. Ils ne peuvent donc pas attendre pendant des années avant que des changements soient apportés.

1
Accélérer la stratégie de réduction de la pauvreté

2
Mandater un revenu de base acceptable

3
Une nouvelle approche à l'aide sociale

4
Viser la sécurité alimentaire dans le Nord

RECOMMANDATION 1

VOIE EXPRESS

Accélérer la stratégie nationale de réduction de la pauvreté

En ce moment, le gouvernement fédéral s'affaire à élaborer une stratégie nationale de réduction de la pauvreté. Le grand public a l'occasion de formuler ses commentaires par l'intermédiaire d'un comité parlementaire. Cet effort du gouvernement fédéral se fait dans la foulée de l'adoption de stratégies de réduction de la pauvreté dans tous les territoires et dans toutes les provinces, sauf en Colombie-Britannique.

C'est aux gouvernements provinciaux et territoriaux qu'incombe la responsabilité première de prendre des mesures sociales et de réduire la pauvreté, et ce, compte tenu de leurs mandats en matière d'éducation, de santé et de services sociaux. Par conséquent, le gouvernement fédéral fait face à des complexités en matière de compétence. La situation est également rendue plus complexe par une nouvelle stratégie fédérale en matière de logement abordable, un cadre de référence de services aux enfants et des changements aux politiques et aux programmes à la lumière du rapport de la Commission de vérité et de réconciliation.

Compte tenu du caractère complexe de la situation, le temps presse si l'on veut donner lieu à de réels changements pendant le mandat actuel du gouvernement (c'est-à-dire de 2015 à 2019). La possibilité d'apporter d'importants changements en matière de politiques fédérales prendra fin vers la fin de 2018, quand les partis fédéraux commenceront à planifier l'élection de 2019.

NOS RECOMMANDATIONS

- Nous exhortons le Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées à faire un **rapport au sujet de ses consultations d'ici le 1er mai 2017, au plus tard.**
- Nous demandons au ministre de l'Emploi et du Développement social de **présenter au Parlement une stratégie nationale de réduction de la pauvreté d'ici le 1er octobre 2017, au plus tard.**
- Nous recommandons que cette stratégie soit **enchâssée dans la loi et qu'elle soit assortie de jalons clairs** à des fins d'examen et de renouvellement, puis que la stratégie soit dotée **d'un financement suffisant pour lui permettre de réaliser les objectifs cités.**

RECOMMANDATION 2

UNE SITUATION ÉQUITABLE

Faire en sorte que toutes les personnes disposent d'un revenu de base acceptable

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, l'idée d'un revenu de base a suscité un grand intérêt. La Suisse a considéré un programme de revenu de base sans jugement et à faible bureaucratie. En Finlande, un essai pilote est en cours, tandis qu'un essai de ce genre est planifié en Ontario. Le revenu de base est passé du stade de l'idée non conformiste au stade de l'option de politique sérieuse.

Le revenu de base constitue une solution de rechange au système actuel de revenu de dernier recours, dans le cadre duquel les personnes qui traversent des périodes difficiles sont obligées d'exposer tous les aspects de leur vie à une bureaucratie gouvernementale envahissante dans le simple but d'avoir accès à un revenu mensuel excessivement inadéquat.

L'aide sociale ne permet même pas d'offrir un niveau de soutien de base à nos citoyens les plus vulnérables. Elle ne permet pas aussi aux Canadiens et aux Canadiennes de suivre une formation ou prendre des opportunités qui leur donnent accès à une vie meilleure. Ces échecs sont le fruit de la réduction des transferts de fonds fédéraux à l'égard des programmes sociaux en 1995, des réductions radicales auxquelles on n'a jamais remédié.

Les recommandations qui suivent, de même que celles de la section suivante, relèvent d'une stratégie à deux volets : d'abord et avant tout, la revendication d'un revenu de base au plein sens du terme au Canada; et ensuite, l'apport de changements à court terme qui se traduiraient par un système de revenu de dernier recours respectueux, rationnel et d'un grand soutien entre-temps.

NOS RECOMMANDATIONS

- **En cinq ans ou moins, démanteler les bureaucraties actuelles d'aide sociale dans les provinces et territoires, puis créer un programme de revenu de base** administré par le système fiscal. Ce faisant, il faut s'assurer que le revenu de base présente une relation logique avec le niveau des gains provenant d'un emploi.

À court terme :

- **Permettre à tous les ménages à faible revenu d'avoir accès aux avantages non pécuniaires qui sont actuellement mis exclusivement à la disposition des ménages obtenant de l'aide sociale** (comme des subventions pour les services aux enfants, des suppléments pour logement abordable, une assurance pour médicaments et soins dentaires).
- **Rehausser immédiatement la Prestation fiscale pour le revenu de travail** (PFRT) en augmentant les montants des prestations maximales et en haussant les taux de revenu maximums en vertu desquels les particuliers et les familles sont admissibles.
- **Transformer les crédits d'impôt fédéraux non remboursables en crédits d'impôt remboursables,** lorsque convenable. Cela comprend, mais sans s'y restreindre, le crédit d'impôt pour personnes handicapées, les crédits aux aidants membres de la famille, et le crédit pour les usagers du transport en commun.

RECOMMANDATION 3

UNE NOUVELLE FORMULE

Réimaginer l'aide sociale

Il existe un certain nombre de programmes, destinés aux Canadiens et aux Canadiennes à faible revenu, qui s'appuient sur des principes économiques fondamentaux et faciles – dont l'Allocation canadienne pour enfants et la Prestation fiscale pour le revenu de travail. Comme nous l'avons fait remarquer à la deuxième recommandation, l'aide sociale ne fait pas partie de ces programmes.

Dans bien des provinces et territoires, il faut qu'une personne soit presque complètement dépourvu pour avoir le droit de faire une demande d'aide sociale. Dans d'autres provinces et territoires, les ménages ont le droit d'avoir de petites liquidités : entre 627 $ (en Alberta) et 4 000 $ (au Manitoba) pour les personnes seules.[13]

Les prestations sont nettement inférieures aux seuils de pauvreté. Pour une personne seule en 2014, le revenu annuel moyen d'aide sociale s'élevait à 8 189 $, soit plus de 10 000 $ *en bas* du seuil de pauvreté.[14]

Les ménages qui reçoivent de l'aide sociale n'ont pas la possibilité de dépasser le seuil de pauvreté en travaillant. Par exemple, en Alberta, la personne qui touche l'aide sociale et qui gagne, en plus, 750 $ par mois grâce à un travail (déduction faite des impôts sur la masse salariale) ne conservera que 360 $ de ce montant. Le reste sera réimposé sous la forme de prestations d'aide sociale réduites.

Les Canadiens et les Canadiennes peuvent se retrouver dans ce système pour une multitude de raisons : une maladie soudaine, la perte d'un emploi dans une conjoncture économique difficile, l'impossibilité de travailler en raison de troubles de santé chroniques ou la nécessité de fournir des soins à un membre de la famille. Moins de 40 % des Canadiens et des Canadiennes au chômage reçoivent des prestations d'assurance-emploi, ce qui signifie que l'aide sociale (en plus de l'aide de la famille, des banques alimentaires et d'autres œuvres de bienfaisance) est le seul dernier recours.

L'aide sociale prend les Canadiens et les Canadiennes au piège de la pauvreté au lieu de les aider à s'en sortir. Il s'agit d'un système à la fois punitif et improductif. Il repose sur une culture de doute et de méfiance plutôt que sur une culture de soutien et d'aide mutuelle.

NOS RECOMMANDATIONS

- **Fournir de l'aide aux ménages *avant* qu'ils ne touchent le fond,** et ce, en augmentant le taux de liquidités qu'un ménage a le droit d'avoir pour faire une demande à l'aide sociale.
- **Permettre aux ménages qui retirent de l'aide sociale de gagner un revenu plus élevé en travaillant,** sans que leurs prestations soient réduites.
- **Mettre fin au recouvrement des versements pour le soutien d'un enfant** dans les provinces et les territoires qui permettent toujours cette pratique préjudiciable, comme cela s'est fait récemment en Ontario et en Colombie-Britannique.
- À l'échelle provinciale et territoriale, **mettre en œuvre des processus permanents en vue de consultations régulières avec des personnes touchant de l'aide sociale.**

RECOMMANDATION 4

SOLIDARITÉ AVEC LE NORD

Investir dans la sécurité alimentaire des Canadiens dans le Nord

Au cours de la dernière année, peu d'enjeux sociaux ont retenu autant l'attention que le coût élevé de la nourriture dans le Nord canadien, où l'épicerie d'une famille de quatre personnes coûte plus de 400 $ par semaine,[15] et où un ménage sur cinq souffre d'insécurité alimentaire.

Ce problème est particulièrement marqué au Nunavut, qui compte « le plus haut taux documenté d'insécurité alimentaire de toutes les populations autochtones vivant dans les pays développés ».[16]

Le gouvernement fédéral a commencé à s'attaquer à ce problème en intensifiant la portée et le budget de la subvention de transport de Nutrition Nord Canada. Ce geste aura une incidence positive pour les collectivités nouvellement admissibles. Même s'il aura pour effet de modérer le prix des denrées, il n'aura pas pour effet de rendre la nourriture *abordable* dans le Nord.

Pour les habitants du Nord, la nourriture ne deviendra pas abordable à grande échelle à moins que nous n'alignions notre attention à la fois sur le coût des denrées et sur l'action en matière d'aide sociale, sur l'accès aux aliments traditionnels et sur le déficit en infrastructures.

NOS RECOMMANDATIONS

- **Remplacer le système actuel d'aide sociale de dernier recours par un revenu de base** lié au coût de la vie réel dans diverses régions du Canada (voir Recommandation 2).
- **Renforcer l'objectif de Nutrition Nord Canada :** allant de « faciliter l'accès des résidants du Nord vivant dans collectivités isolées à des aliments périssables nutritifs »[17] à *assurer que les résidants du Nord vivent dans la sécurité alimentaire*. Cela ne peut se concrétiser que si les Canadiens et les Canadiennes du Nord sont capables d'avoir accès à des types de denrées suffisants pour répondre à leurs besoins alimentaires et à leurs préférences culturelles, puis de contrôler ces denrées, que celles-ci soient achetées ou soient le produit de la chasse.
- Dans le cadre de cet objectif renforcé, **établir des cibles pour le coût moyen d'un panier de provisions représentatif** (par exemple, le Panier de provisions nordique révisé) dans les collectivités nordiques éloignées, et augmenter l'investissement permettant d'atteindre ces cibles de diverses façons.
- **Augmenter radicalement les initiatives fédérales, provinciales et territoriales visant à favoriser et à intensifier l'accès aux aliments issus de la nature,** ce qui comprend des programmes rehaussant l'accès aux outils nécessaires à la chasse sur la terre.
- En ce qui a trait à la subvention de transport de Nutrition Nord Canada, **soutenir le transport des denrées par voie maritime et non pas seulement par voie aérienne.** Entre autres, cela pourrait avoir pour effet d'augmenter l'équité du programme dans les collectivités mal desservies par voie aérienne.[18]

CONSTATATIONS DÉTAILLÉES

CANADA

BILAN-FAIM – FAITS SAILLANTS	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008
Personnes aidées par les banques alimentaires	**863 492**	**852 137**	**841 191**	**833 098**	**872 379**	**861 775**	**867 948**	**794 738**	**675 735**
Variation en pourcentage, 2008-2016					27,8 %				
Variation en pourcentage, 2015-2016	1,3 %								
% des orgs rapportant une augmentation	56,4 %	54,3 %	53,5 %	49,3 %	47,9 %	48,8 %	70,7 %	78,4 %	–
% aidées qui ont moins de 18 ans	35,6 %	35,8 %	36,9 %	36,4 %	38,4 %	37,9 %	37,8 %	37,2 %	37,1 %
% de la population provinciale aidée	2,40 %	2,39 %	2,38 %	2,38 %	2,54 %	2,48 %	2,56 %	2,37 %	2,04 %

ÂGE	Total	Rural
% 0 à 2 ans	5,8	5,0
% 3 à 5 ans	6,9	7,0
% 6 à 11 ans	12,4	12,6
% 12 à 17 ans	10,4	11,1
% 18 à 30 ans	17,0	16,0
% 31 à 44 ans	19,4	18,0
% 45 à 64 ans	22,7	24,4
% 65+ ans	5,3	6,0

PRINCIPALE SOURCE DE REVENU	Total	Rural
% Emploi	11,1	11,8
% Assurance-emploi	4,3	5,4
% Aide sociale	45,0	49,4
% Soutien de revenu lié à une invalidité	17,5	13,8
% Pension	7,9	10,3
% Prêt/bourse étudiant	1,8	0,7
% Aucun revenu	6,7	4,2
% Autre revenu	5,7	4,3

DÉMOGRAPHIQUES	Total	Rural
% Femmes	49,0	46,0
% Autochtones	14,2	29,1
% Immigrants ou réfugiés	12,5	2,8
% Étudiants postsecondaires	3,1	2,0

SITUATION DU LOGEMENT	Total	Rural
% Propriétaire	7,5	16,5
% Locataire de logement du secteur privé	65,8	56,9
% Locataire de logement social	19,6	13,9
% Logement de bande	1,8	7,0
% Refuge ou maison d'accueil	1,4	0,8
% Dans la rue	0,7	0,4
% Temporairement avec la famille ou chez des amis	3,1	4,5

COMPOSITION FAMILIALE	Total	Rural
% Familles monoparentales	21,7	20,5
% Familles biparentales	22,1	19,3
% Couples sans enfant	11,9	12,7
% Célibataires	44,3	47,4

2016
863 492

2008
675 735

Depuis 2008, le recours aux banques alimentaires au Canada a augmenté de

+27,8 %

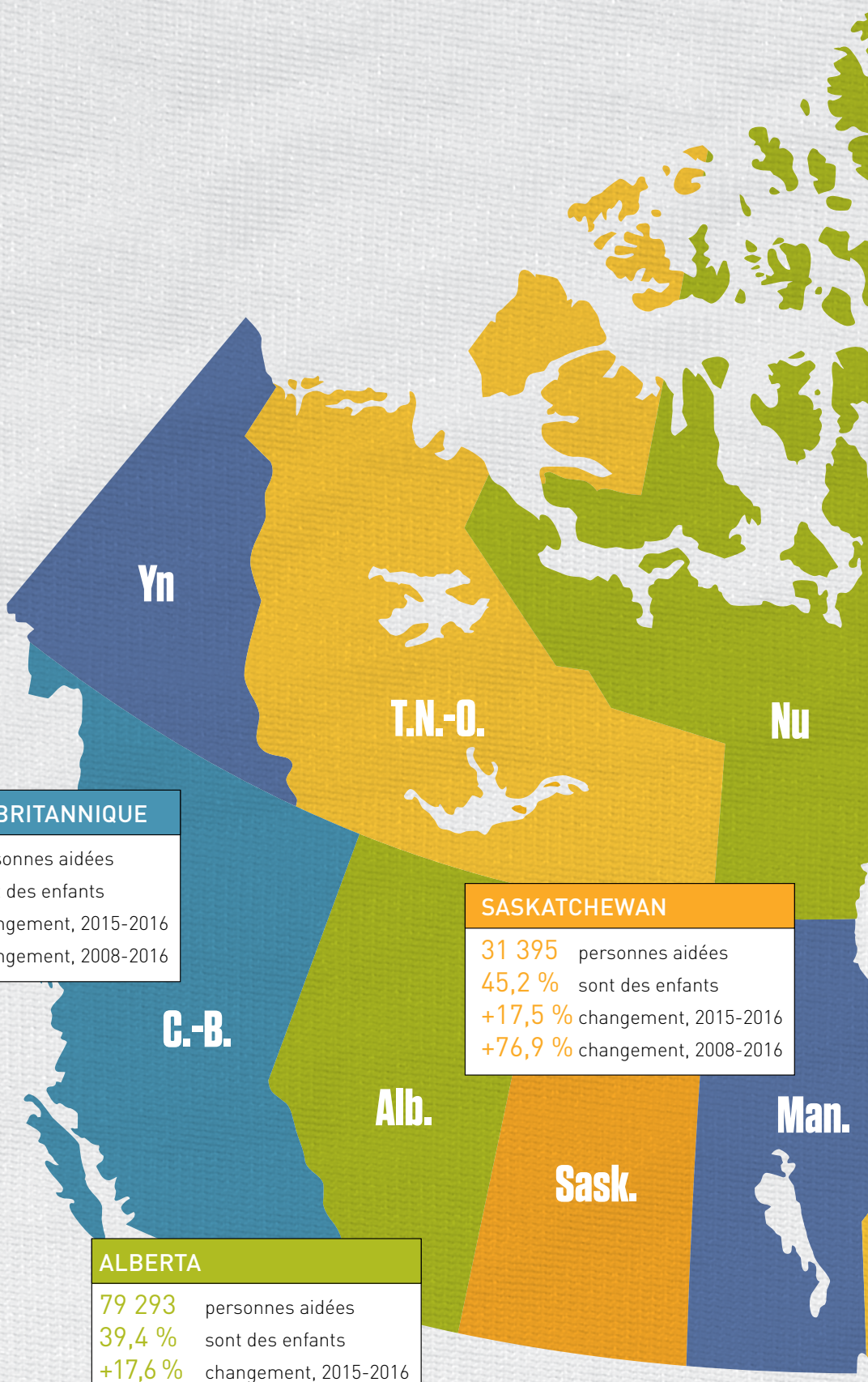

CANADA

863 492 personnes aidées
35,6 % sont des enfants
+1,3 % changement, 2015-2016
+27,8 % changement, 2008-2016

COLOMBIE-BRITANNIQUE

103 464 personnes aidées
32,2 % sont des enfants
+3,4 % changement, 2015-2016
+32,5 % changement, 2008-2016

SASKATCHEWAN

31 395 personnes aidées
45,2 % sont des enfants
+17,5 % changement, 2015-2016
+76,9 % changement, 2008-2016

ALBERTA

79 293 personnes aidées
39,4 % sont des enfants
+17,6 % changement, 2015-2016
+136,1 % changement, 2008-2016

MANITOBA

61 914 personnes aidées
42,9 % sont des enfants
-2,9 % changement, 2015-2016
+53,0 % changement, 2008-2016

L'UTILISATION DES BANQUES ALIMENTAIRES AU CANADA

MARS, 2016

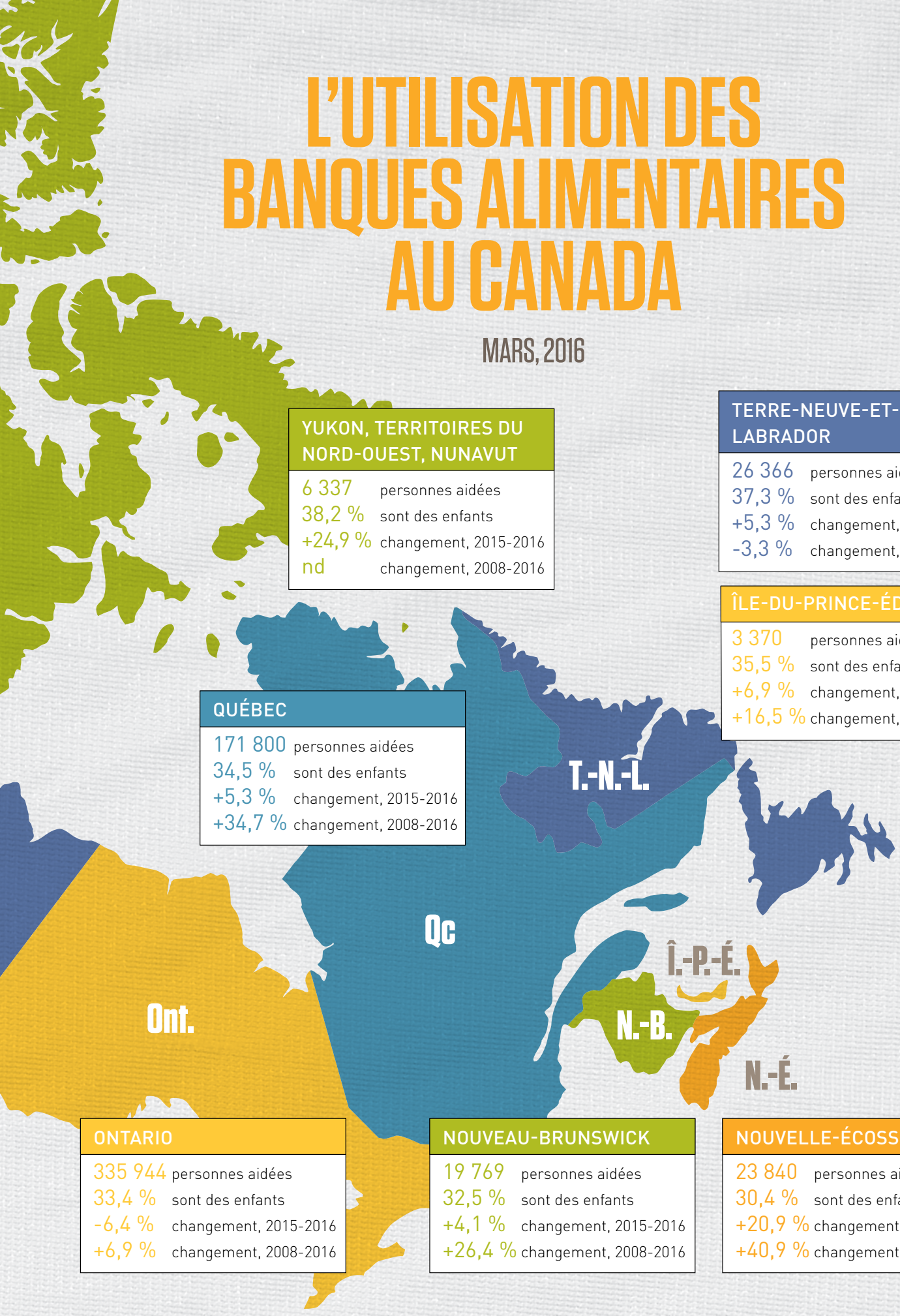

YUKON, TERRITOIRES DU NORD-OUEST, NUNAVUT

6 337	personnes aidées
38,2 %	sont des enfants
+24,9 %	changement, 2015-2016
nd	changement, 2008-2016

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

26 366	personnes aidées
37,3 %	sont des enfants
+5,3 %	changement, 2015-2016
-3,3 %	changement, 2008-2016

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

3 370	personnes aidées
35,5 %	sont des enfants
+6,9 %	changement, 2015-2016
+16,5 %	changement, 2008-2016

QUÉBEC

171 800	personnes aidées
34,5 %	sont des enfants
+5,3 %	changement, 2015-2016
+34,7 %	changement, 2008-2016

ONTARIO

335 944	personnes aidées
33,4 %	sont des enfants
-6,4 %	changement, 2015-2016
+6,9 %	changement, 2008-2016

NOUVEAU-BRUNSWICK

19 769	personnes aidées
32,5 %	sont des enfants
+4,1 %	changement, 2015-2016
+26,4 %	changement, 2008-2016

NOUVELLE-ÉCOSSE

23 840	personnes aidées
30,4 %	sont des enfants
+20,9 %	changement, 2015-2016
+40,9 %	changement, 2008-2016

CONSTATATIONS DÉTAILLÉES

COLOMBIE-BRITANNIQUE

BILAN-FAIM – FAITS SAILLANTS	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008
Personnes aidées par les banques alimentaires	**103 464**	**100 086**	**97 369**	**94 002**	**94 966**	**90 193**	**94 359**	**89 866**	**78 101**
Variation en pourcentage, 2008-2016					32,5 %				
Variation en pourcentage, 2015-2016	3,4 %								
% des orgs rapportant une augmentation	54,3 %	59,3 %	51,6 %	45,8 %	44,4 %	52,9 %	60,2 %	80,8 %	–
% aidées qui ont moins de 18 ans	32,2 %	31,5 %	30,8 %	29,5 %	29,5 %	31,9 %	29,7 %	31,4 %	31,2 %
% de la population provinciale aidée	2,20 %	2,15 %	2,11 %	2,03 %	2,07 %	1,98 %	2,10 %	2,03 %	1,77 %

ÂGE	Total	Rural
% 0 à 2 ans	5,5	4,3
% 3 à 5 ans	5,7	5,9
% 6 à 11 ans	10,7	11,6
% 12 à 17 ans	10,2	10,4
% 18 à 30 ans	17,2	16,0
% 31 à 44 ans	18,5	18,5
% 45 à 64 ans	25,4	25,3
% 65+ ans	6,7	8,0

DÉMOGRAPHIQUES	Total	Rural
% Femmes	43,5	42,5
% Autochtones	28,9	38,4
% Immigrants ou réfugiés	2,2	1,0
% Étudiants postsecondaires	1,4	1,1

PRINCIPALE SOURCE DE REVENU	Total	Rural
% Emploi	11,7	11,3
% Assurance-emploi	3,8	4,0
% Aide sociale	30,3	36,1
% Soutien de revenu lié à une invalidité	30,7	25,8
% Pension	10,4	13,9
% Prêt/bourse étudiant	0,3	0,1
% Aucun revenu	7,1	5,6
% Autre revenu	5,8	3,1
Banques alimentaires qui ont déclaré	66	41

SITUATION DU LOGEMENT	Total	Rural
% Propriétaire	9,3	17,0
% Locataire de logement du secteur privé	67,1	55,7
% Locataire de logement social	11,2	8,0
% Logement de bande	4,6	10,6
% Refuge ou maison d'accueil	1,2	0,4
% Dans la rue	1,9	1,2
% Temporairement avec la famille ou chez des amis	4,7	7,1
Banques alimentaires qui ont déclaré	63	42

COMPOSITION FAMILIALE	Total	Rural
% Familles monoparentales	19,2	16,8
% Familles biparentales	15,7	16,7
% Couples sans enfant	11,6	14,8
% Célibataires	53,5	51,6
Banques alimentaires qui ont déclaré	72	46

2016
103 464

2008
78 101

Depuis 2008, le recours aux banques alimentaires en Colombie-Britannique a augmenté de

+32,5 %

CONSTATATIONS DÉTAILLÉES

ALBERTA

BILAN-FAIM – FAITS SAILLANTS	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008
Personnes aidées par les banques alimentaires	**79 293**	**67 443**	**49 766**	**48 653**	**53 512**	**58 735**	**59 311**	**53 976**	**33 580**
Variation en pourcentage, 2008-2016					136,1 %				
Variation en pourcentage, 2015-2016	17,6 %								
% des orgs rapportant une augmentation	80,2 %	75,0 %	48,7 %	38,9 %	40,8 %	35,6 %	72,5 %	78,4 %	–
% aidées qui ont moins de 18 ans	39,4 %	41,2 %	42,9 %	44,1 %	44,1 %	43,7 %	43,1 %	43,1 %	42,0 %
% de la population provinciale aidée	1,88 %	1,62 %	1,22 %	1,24 %	1,40 %	1,57 %	1,60 %	1,40 %	0,96 %

ÂGE	Total	Rural
% 0 à 2 ans	7,3	6,1
% 3 à 5 ans	7,8	8,9
% 6 à 11 ans	13,7	15,4
% 12 à 17 ans	10,5	13,7
% 18 à 30 ans	18,8	17,4
% 31 à 44 ans	20,5	17,6
% 45 à 64 ans	18,0	14,8
% 65+ ans	3,4	6,1

DÉMOGRAPHIQUES	Total	Rural
% Femmes	49,4	50,6
% Autochtones	33,5	63,7
% Immigrants ou réfugiés	4,9	0,6
% Étudiants postsecondaires	2,4	1,1

PRINCIPALE SOURCE DE REVENU	Total	Rural
% Emploi	25,1	22,7
% Assurance-emploi	5,9	6,0
% Aide sociale	26,0	26,5
% Soutien de revenu lié à une invalidité	12,7	15,0
% Pension	6,2	12,8
% Prêt/bourse étudiant	1,4	0,8
% Aucun revenu	13,1	9,2
% Autre revenu	9,5	7,1
Banques alimentaires qui ont déclaré	82	38

SITUATION DU LOGEMENT	Total	Rural
% Propriétaire	6,6	9,0
% Locataire de logement du secteur privé	63,7	37,0
% Locataire de logement social	16,9	13,0
% Logement de bande	6,7	29,0
% Refuge ou maison d'accueil	1,6	2,0
% Dans la rue	1,0	1,0
% Temporairement avec la famille ou chez des amis	3,7	8,0
Banques alimentaires qui ont déclaré	84	38

COMPOSITION FAMILIALE	Total	Rural
% Familles monoparentales	25,3	23,7
% Familles biparentales	22,1	26,6
% Couples sans enfant	9,5	11,2
% Célibataires	43,0	38,5
Banques alimentaires qui ont déclaré	99	47

2016
79 293

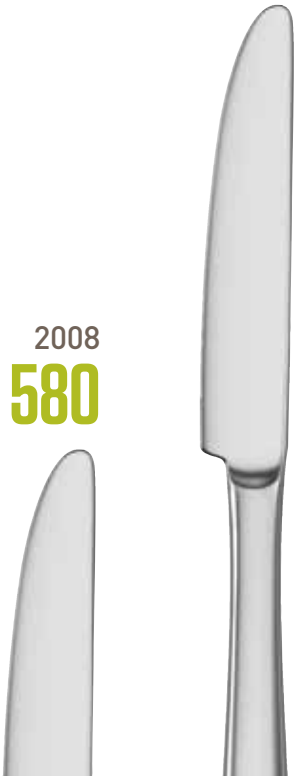

2008
33 580

Depuis 2008, le recours aux banques alimentaires en Alberta a augmenté de

+136,1 %

CONSTATATIONS DÉTAILLÉES

SASKATCHEWAN

BILAN-FAIM – FAITS SAILLANTS	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008
Personnes aidées par les banques alimentaires	**31 395**	**26 727**	**26 820**	**22 465**	**24 621**	**25 432**	**22 662**	**18 875**	**17 751**
Variation en pourcentage, 2008-2016					76,9 %				
Variation en pourcentage, 2015-2016	17,5 %								
% des orgs rapportant une augmentation	72,7 %	73,6 %	63,6 %	48,1 %	17,6 %	52,0 %	52,0 %	78,0 %	–
% aidées qui ont moins de 18 ans	45,2 %	45,0 %	45,8 %	43,8 %	47,5 %	46,3 %	44,1 %	44,4 %	45,6 %
% de la population provinciale aidée	2,75 %	2,36 %	2,40 %	2,06 %	2,30 %	2,42 %	2,18 %	1,80 %	1,73 %

ÂGE	Total	Rural
% 0 à 2 ans	7,8	6,1
% 3 à 5 ans	8,9	9,2
% 6 à 11 ans	16,2	17,6
% 12 à 17 ans	12,3	13,5
% 18 à 30 ans	17,1	15,4
% 31 à 44 ans	18,9	18,3
% 45 à 64 ans	15,8	15,0
% 65+ ans	3,0	5,1

DÉMOGRAPHIQUES	Total	Rural
% Femmes	51,3	49,9
% Autochtones	59,0	68,6
% Immigrants ou réfugiés	6,7	2,7
% Étudiants postsecondaires	2,4	1,0

PRINCIPALE SOURCE DE REVENU	Total	Rural
% Emploi	14,7	10,0
% Assurance-emploi	3,7	4,1
% Aide sociale	50,5	60,8
% Soutien de revenu lié à une invalidité	7,6	6,4
% Pension	5,6	8,5
% Prêt/bourse étudiant	2,8	0,5
% Aucun revenu	11,3	3,9
% Autre revenu	3,8	5,8
Banques alimentaires qui ont déclaré	28	18

SITUATION DU LOGEMENT	Total	Rural
% Propriétaire	6,8	14,8
% Locataire de logement du secteur privé	68,1	26,1
% Locataire de logement social	14,2	19,4
% Logement de bande	4,8	33,1
% Refuge ou maison d'accueil	0,8	0,2
% Dans la rue	0,3	1,0
% Temporairement avec la famille ou chez des amis	5,0	5,4
Banques alimentaires qui ont déclaré	27	19

COMPOSITION FAMILIALE	Total	Rural
% Familles monoparentales	29,6	29,2
% Familles biparentales	21,8	29,2
% Couples sans enfant	7,6	10,0
% Célibataires	41,0	31,6
Banques alimentaires qui ont déclaré	33	23

2016
31 395

2008
17 751

Depuis 2008, le recours aux banques alimentaires en Saskatchewan a augmenté de

+76,9 %

CONSTATATIONS DÉTAILLÉES

MANITOBA

BILAN-FAIM – FAITS SAILLANTS	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008
Personnes aidées par les banques alimentaires	**61 914**	**63 791**	**61 691**	**60 229**	**63 482**	**55 575**	**57 966**	**47 925**	**40,464**
Variation en pourcentage, 2008-2016					53,0 %				
Variation en pourcentage, 2015-2016	-2,9 %								
% des orgs rapportant une augmentation	41,7 %	61,7 %	51,1 %	60,0 %	59,1 %	42,4 %	73,0 %	66,0 %	–
% aidées qui ont moins de 18 ans	42,9 %	41,9 %	44,3 %	44,7 %	47,6 %	50,4 %	50,5 %	48,7 %	45,7 %
% de la population provinciale aidée	4,75 %	4,95 %	4,85 %	4,72 %	5,05 %	4,47 %	4,72 %	3,89 %	3,30 %

ÂGE*	Total	Rural
% 0 à 2 ans	6,5	6,3
% 3 à 5 ans	9,6	11,0
% 6 à 11 ans	14,8	15,5
% 12 à 17 ans	12,0	14,3
% 18 à 30 ans	17,3	15,0
% 31 à 44 ans	17,3	14,3
% 45 à 64 ans	17,6	17,1
% 65+ ans	4,9	6,6

DÉMOGRAPHIQUES	Total	Rural
% Femmes	52,0	50,0
% Autochtones	nd	47,1
% Immigrants ou réfugiés	nd	4,0
% Étudiants postsecondaires	2,3	0,7

PRINCIPALE SOURCE DE REVENU	Total	Rural
% Emploi	14,9	12,8
% Assurance-emploi	5,8	4,7
% Aide sociale	47,3	49,8
% Soutien de revenu lié à une invalidité	14,0	11,2
% Pension	9,7	12,4
% Prêt/bourse étudiant	0,6	0,5
% Aucun revenu	3,5	3,5
% Autre revenu	4,2	5,1
Banques alimentaires qui ont déclaré	30	24

SITUATION DU LOGEMENT	Total	Rural
% Propriétaire	15,5	21,7
% Locataire de logement du secteur privé	40,1	32,4
% Locataire de logement social	30,0	32,0
% Logement de bande	8,2	7,2
% Refuge ou maison d'accueil	0,7	0,0
% Dans la rue	0,1	0,0
% Temporairement avec la famille ou chez des amis	5,4	6,7
Banques alimentaires qui ont déclaré	28	21

COMPOSITION FAMILIALE	Total	Rural
% Familles monoparentales	18,1	28,4
% Familles biparentales	27,4	21,6
% Couples sans enfant	16,3	9,9
% Célibataires	38,2	40,1
Banques alimentaires qui ont déclaré	40	33

2016
61 914

2008
40 464

Depuis 2008, le recours aux banques alimentaires au Manitoba a augmenté de

+53,0 %

*Les informations relatives à l'âge, les démographiques, la principale source de revenu, la situation du logement, et la composition familiale ne comprennent pas des informations pour le région de Winnipeg.

CONSTATATIONS DÉTAILLÉES

ONTARIO

BILAN-FAIM – FAITS SAILLANTS	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008
Personnes aidées par les banques alimentaires	**335 944**	**358 963**	**374 698**	**375 814**	**404 373**	**400 360**	**402 056**	**374 230**	**314 258**
Variation en pourcentage, 2008-2016					6,9 %				
Variation en pourcentage, 2015-2016	-6,4 %								
% des orgs rapportant une augmentation	49,3 %	48,6 %	54,2 %	47,2 %	48,1 %	46,4 %	73,6 %	76,2 %	–
% aidées qui ont moins de 18 ans	33,4 %	33,6 %	35,0 %	35,0 %	38,7 %	37,0 %	37,1 %	37,6 %	37,6 %
% de la population provinciale aidée	2,42 %	2,61 %	2,76 %	2,77 %	3,01 %	2,97 %	3,06 %	2,90 %	2,40 %

ÂGE	Total	Rural
% 0 à 2 ans	5,5	5,2
% 3 à 5 ans	6,0	5,9
% 6 à 11 ans	11,8	11,4
% 12 à 17 ans	10,1	10,3
% 18 à 30 ans	18,3	17,9
% 31 à 44 ans	18,3	17,6
% 45 à 64 ans	24,2	26,2
% 65+ ans	5,9	5,4

DÉMOGRAPHIQUES	Total	Rural
% Femmes	49,3	47,2
% Autochtones	5,6	7,9
% Immigrants ou réfugiés	4,4	1,2
% Étudiants postsecondaires	2,6	2,6

PRINCIPALE SOURCE DE REVENU	Total	Rural
% Emploi	8,2	8,2
% Assurance-emploi	2,1	2,3
% Aide sociale	32,1	26,6
% Soutien de revenu lié à une invalidité	32,6	38,7
% Pension	8,3	10,1
% Prêt/bourse étudiant	0,9	0,2
% Aucun revenu	7,3	6,5
% Autre revenu	8,4	7,4
Banques alimentaires qui ont déclaré	198	60

SITUATION DU LOGEMENT	Total	Rural
% Propriétaire	5,5	13,0
% Locataire de logement du secteur privé	69,8	66,2
% Locataire de logement social	19,6	17,6
% Logement de bande	0,3	0,3
% Refuge ou maison d'accueil	1,4	0,4
% Dans la rue	0,3	0,0
% Temporairement avec la famille ou chez des amis	3,0	2,3
Banques alimentaires qui ont déclaré	209	63

COMPOSITION FAMILIALE	Total	Rural
% Familles monoparentales	26,9	19,0
% Familles biparentales	17,1	18,1
% Couples sans enfant	10,8	13,3
% Célibataires	45,2	49,6
Banques alimentaires qui ont déclaré	116	35

Depuis 2008, le recours aux banques alimentaires en Ontario a augmenté de

+6,9 %

CONSTATATIONS DÉTAILLÉES

QUÉBEC

BILAN-FAIM – FAITS SAILLANTS	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008
Personnes aidées par les banques alimentaires	**171 800**	**163 152**	**156 895**	**156 750**	**155 574**	**156 279**	**154 364**	**137 464**	**127 536**
Variation en pourcentage, 2008-2016					34,7 %				
Variation en pourcentage, 2015-2016		5,3 %							
% des orgs rapportant une augmentation	54,6 %	55,5 %	55,8 %	50,0 %	47,1 %	51,9 %	–	–	–
% aidées qui ont moins de 18 ans	34,5 %	36,4 %	37,3 %	37,1 %	37,2 %	36,0 %	37,9 %	33,9 %	37,1 %
% de la population provinciale aidée	2,07 %	1,98 %	1,92 %	1,95 %	1,94 %	1,97 %	1,96 %	1,77 %	1,97 %

ÂGE	Total	Rural
% 0 à 2 ans	5,3	4,4
% 3 à 5 ans	7,3	6,3
% 6 à 11 ans	11,9	12,2
% 12 à 17 ans	9,9	10,4
% 18 à 30 ans	15,6	14,6
% 31 à 44 ans	21,4	18,9
% 45 à 64 ans	23,0	26,9
% 65+ ans	5,6	6,2

DÉMOGRAPHIQUES	Total	Rural
% Femmes	47,5	43,6
% Autochtones	1,9	6,3
% Immigrants ou réfugiés	25,2	5,6
% Étudiants postsecondaires	4,3	2,8

PRINCIPALE SOURCE DE REVENU	Total	Rural
% Emploi	10,8	11,4
% Assurance-emploi	5,1	5,7
% Aide sociale	61,1	63,6
% Soutien de revenu lié à une invalidité	3,7	4,2
% Pension	7,2	7,8
% Prêt/bourse étudiant	3,7	1,4
% Aucun revenu	5,0	1,8
% Autre revenu	3,5	4,1
Banques alimentaires qui ont déclaré	654	172

SITUATION DU LOGEMENT	Total	Rural
% Propriétaire	7,3	16,6
% Locataire de logement du secteur privé	68,7	64,5
% Locataire de logement social	17,3	11,6
% Logement de bande	1,1	2,8
% Refuge ou maison d'accueil	1,8	1,2
% Dans la rue	1,1	0,2
% Temporairement avec la famille ou chez des amis	2,7	3,2
Banques alimentaires qui ont déclaré	646	169

COMPOSITION FAMILIALE	Total	Rural
% Familles monoparentales	19,9	20,0
% Familles biparentales	23,0	17,2
% Couples sans enfant	11,6	12,3
% Célibataires	45,5	50,4
Banques alimentaires qui ont déclaré	673	174

2016
171 800

2008
127 536

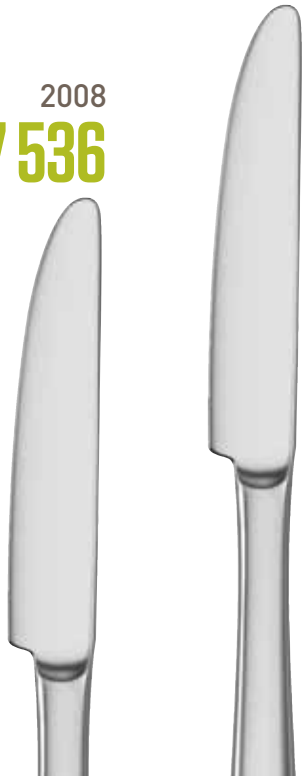

Depuis 2008, le recours aux banques alimentaires au Québec a augmenté de

+34,7 %

CONSTATATIONS DÉTAILLÉES

NOUVEAU-BRUNSWICK

BILAN-FAIM – FAITS SAILLANTS	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008
Personnes aidées par les banques alimentaires	**19 769**	**18 986**	**19 590**	**19 989**	**19 524**	**18 539**	**18 517**	**17 889**	**15 638**
Variation en pourcentage, 2008-2016					26,4 %				
Variation en pourcentage, 2015-2016	4,1 %								
% des orgs rapportant une augmentation	53,7 %	37,3 %	54,0 %	59,6 %	51,9 %	54,2 %	66,0 %	70,6 %	–
% aidées qui ont moins de 18 ans	32,5 %	32,3 %	33,9 %	33,2 %	32,0 %	34,4 %	34,3 %	33,8 %	33,2 %
% de la population provinciale aidée	2,62 %	2,52 %	2,59 %	2,64 %	2,58 %	2,46 %	2,46 %	2,39 %	2,09 %

ÂGE	Total	Rural
% 0 à 2 ans	5,2	5,0
% 3 à 5 ans	6,2	6,2
% 6 à 11 ans	11,3	10,5
% 12 à 17 ans	9,7	9,4
% 18 à 30 ans	18,4	16,5
% 31 à 44 ans	19,4	17,9
% 45 à 64 ans	25,4	29,0
% 65+ ans	4,3	5,0

DÉMOGRAPHIQUES	Total	Rural
% Femmes	48,2	47,4
% Autochtones	4,2	3,3
% Immigrants ou réfugiés	4,0	0,9
% Étudiants postsecondaires	1,1	1,1

PRINCIPALE SOURCE DE REVENU	Total	Rural
% Emploi	10,9	11,2
% Assurance-emploi	6,2	8,4
% Aide sociale	58,7	53,1
% Soutien de revenu lié à une invalidité	7,4	9,4
% Pension	8,3	10,5
% Prêt/bourse étudiant	0,3	0,2
% Aucun revenu	4,1	4,8
% Autre revenu	4,2	2,4
Banques alimentaires qui ont déclaré	34	25

SITUATION DU LOGEMENT	Total	Rural
% Propriétaire	21,8	26,0
% Locataire de logement du secteur privé	56,9	51,7
% Locataire de logement social	14,3	14,2
% Logement de bande	1,8	1,2
% Refuge ou maison d'accueil	0,2	0,3
% Dans la rue	0,1	0,2
% Temporairement avec la famille ou chez des amis	4,9	6,4
Banques alimentaires qui ont déclaré	32	27

COMPOSITION FAMILIALE	Total	Rural
% Familles monoparentales	18,7	16,9
% Familles biparentales	18,2	18,5
% Couples sans enfant	13,0	15,6
% Célibataires	50,1	49,0
Banques alimentaires qui ont déclaré	37	29

2016
19 769

2008
15 638

Depuis 2008, le recours aux banques alimentaires au Nouveau-Brunswick a augmenté de

+26,4 %

CONSTATATIONS DÉTAILLÉES

NOUVELLE-ÉCOSSE

BILAN-FAIM – FAITS SAILLANTS	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008
Personnes aidées par les banques alimentaires	**23 840**	**19 722**	**19 664**	**21 760**	**23 561**	**22 505**	**22 573**	**20 344**	**16 915**
Variation en pourcentage, 2008-2016					40,9 %				
Variation en pourcentage, 2015-2016	20,9 %								
% des orgs rapportant une augmentation	65,4 %	58,0 %	32,5 %	37,0 %	55,6 %	41,5 %	68,1 %	57,4 %	–
% aidées qui ont moins de 18 ans	30,4 %	31,2 %	29,2 %	32,0 %	32,6 %	31,5 %	33,0 %	34,1 %	35,0 %
% de la population provinciale aidée	2,52 %	2,09 %	2,09 %	2,30 %	2,49 %	2,39 %	2,40 %	2,17 %	1,81 %

ÂGE	Total	Rural
% 0 à 2 ans	4,6	4,3
% 3 à 5 ans	6,0	6,0
% 6 à 11 ans	10,5	9,4
% 12 à 17 ans	9,3	9,1
% 18 à 30 ans	17,4	18,9
% 31 à 44 ans	17,7	17,7
% 45 à 64 ans	28,5	28,7
% 65+ ans	5,9	5,9

DÉMOGRAPHIQUES	Total	Rural
% Femmes	50,5	51,0
% Autochtones	5,5	8,3
% Immigrants ou réfugiés	3,5	0,9
% Étudiants postsecondaires	1,5	1,4

PRINCIPALE SOURCE DE REVENU	Total	Rural
% Emploi	9,9	10,6
% Assurance-emploi	4,4	5,6
% Aide sociale	56,5	53,8
% Soutien de revenu lié à une invalidité	10,7	10,4
% Pension	12,4	13,8
% Prêt/bourse étudiant	0,4	0,3
% Aucun revenu	4,7	4,6
% Autre revenu	1,1	0,9
Banques alimentaires qui ont déclaré	65	31

SITUATION DU LOGEMENT	Total	Rural
% Propriétaire	9,9	13,1
% Locataire de logement du secteur privé	69,7	68,5
% Locataire de logement social	15,7	10,7
% Logement de bande	1,9	4,4
% Refuge ou maison d'accueil	0,1	0,1
% Dans la rue	0,1	0,1
% Temporairement avec la famille ou chez des amis	2,5	3,0
Banques alimentaires qui ont déclaré	36	12

COMPOSITION FAMILIALE	Total	Rural
% Familles monoparentales	nd	nd
% Familles biparentales	nd	nd
% Couples sans enfant	nd	nd
% Célibataires	nd	nd
Banques alimentaires qui ont déclaré[19]		

2016
23 840

2008
16 915

Depuis 2008, le recours aux banques alimentaires en Nouvelle-Écosse a augmenté de

+40,9 %

CONSTATATIONS DÉTAILLÉES

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

BILAN-FAIM – FAITS SAILLANTS	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008
Personnes aidées par les banques alimentaires	**3 370**	**3 153**	**3 432**	**3 502**	**3 406**	**3 095**	**3 068**	**2 706**	**2 892**
Variation en pourcentage, 2008-2016					16,5 %				
Variation en pourcentage, 2015-2016	6,9 %								
% des orgs rapportant une augmentation	66,7 %	16,6 %	40,0 %	66,7 %	66,7 %	66,7 %	100,0 %	50,0 %	–
% aidées qui ont moins de 18 ans	35,5 %	35,1 %	38,0 %	35,8 %	34,1 %	35,3 %	35,5 %	35,8 %	35,4 %
% de la population provinciale aidée	2,29 %	2,15 %	2,36 %	2,40 %	2,33 %	2,16 %	2,17 %	1,93 %	1,95 %

ÂGE	Total	Rural
% 0 à 2 ans	5,7	5,2
% 3 à 5 ans	8,0	8,8
% 6 à 11 ans	12,6	11,2
% 12 à 17 ans	9,1	10,1
% 18 à 30 ans	18,6	18,6
% 31 à 44 ans	18,7	16,4
% 45 à 64 ans	21,6	24,7
% 65+ ans	5,7	4,9

DÉMOGRAPHIQUES	Total	Rural
% Femmes	44,6	35,6
% Autochtones	12,9	15,6
% Immigrants ou réfugiés	7,0	0,0
% Étudiants postsecondaires	0,5	0,0

PRINCIPALE SOURCE DE REVENU	Total	Rural
% Emploi	16,8	13,5
% Assurance-emploi	19,6	24,9
% Aide sociale	37,8	31,2
% Soutien de revenu lié à une invalidité	8,3	9,6
% Pension	12,1	13,2
% Prêt/bourse étudiant	0,1	0,0
% Aucun revenu	3,5	6,0
% Autre revenu	1,7	1,6
Banques alimentaires qui ont déclaré	5	3

SITUATION DU LOGEMENT	Total	Rural
% Propriétaire	17,2	24,5
% Locataire de logement du secteur privé	53,3	46,4
% Locataire de logement social	20,7	20,3
% Logement de bande	7,1	7,6
% Refuge ou maison d'accueil	0,0	0,0
% Dans la rue	0,2	0,0
% Temporairement avec la famille ou chez des amis	1,6	1,3
Banques alimentaires qui ont déclaré	5	3

COMPOSITION FAMILIALE	Total	Rural
% Familles monoparentales	24,9	25,7
% Familles biparentales	26,9	26,2
% Couples sans enfant	13,0	10,9
% Célibataires	35,2	37,1
Banques alimentaires qui ont déclaré	5	3

Depuis 2008, le recours aux banques alimentaires à l'Île-du-Prince-Édouard a augmenté de

+16,5 %

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

BILAN-FAIM – FAITS SAILLANTS	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008
Personnes aidées par les banques alimentaires	**26 366**	**25 040**	**26 617**	**26 412**	**27 044**	**28 642**	**30 800**	**30 014**	**27 260**
Variation en pourcentage, 2008-2016					-3,3 %				
Variation en pourcentage, 2015-2016	5,3 %								
% des orgs rapportant une augmentation	59,4 %	38,2 %	60,6 %	37,9 %	51,9 %	40,7 %	67,9 %	70,4 %	–
% aidées qui ont moins de 18 ans	37,3 %	37,4 %	37,7 %	37,9 %	38,8 %	37,3 %	37,3 %	37,4 %	38,4 %
% de la population provinciale aidée	4,99 %	4,76 %	5,05 %	5,14 %	5,29 %	5,63 %	6,03 %	5,90 %	5,36 %

ÂGE	Total	Rural
% 0 à 2 ans	4,9	3,5
% 3 à 5 ans	7,7	6,1
% 6 à 11 ans	13,6	10,3
% 12 à 17 ans	11,2	10,2
% 18 à 30 ans	12,7	12,9
% 31 à 44 ans	19,0	21,7
% 45 à 64 ans	24,2	26,7
% 65+ ans	6,9	8,7

DÉMOGRAPHIQUES	Total	Rural
% Femmes	57,4	50,9
% Autochtones	12,7	16,7
% Immigrants ou réfugiés	0,7	1,0
% Étudiants postsecondaires	2,7	2,9

PRINCIPALE SOURCE DE REVENU	Total	Rural
% Emploi	9,4	7,2
% Assurance-emploi	12,7	5,6
% Aide sociale	69,8	72,3
% Soutien de revenu lié à une invalidité	1,0	2,5
% Pension	6,5	7,6
% Prêt/bourse étudiant	0,0	0,5
% Aucun revenu	0,2	1,4
% Autre revenu	0,4	2,9
Banques alimentaires qui ont déclaré	20	13

SITUATION DU LOGEMENT	Total	Rural
% Propriétaire	12,5	19,0
% Locataire de logement du secteur privé	21,6	55,8
% Locataire de logement social	65,3	22,9
% Logement de bande	0,0	0,0
% Refuge ou maison d'accueil	0,1	0,3
% Dans la rue	0,1	0,3
% Temporairement avec la famille ou chez des amis	0,3	1,7
Banques alimentaires qui ont déclaré	22	15

COMPOSITION FAMILIALE	Total	Rural
% Familles monoparentales	35,9	25,8
% Familles biparentales	25,6	21,9
% Couples sans enfant	10,8	14,0
% Célibataires	27,7	38,4
Banques alimentaires qui ont déclaré	25	19

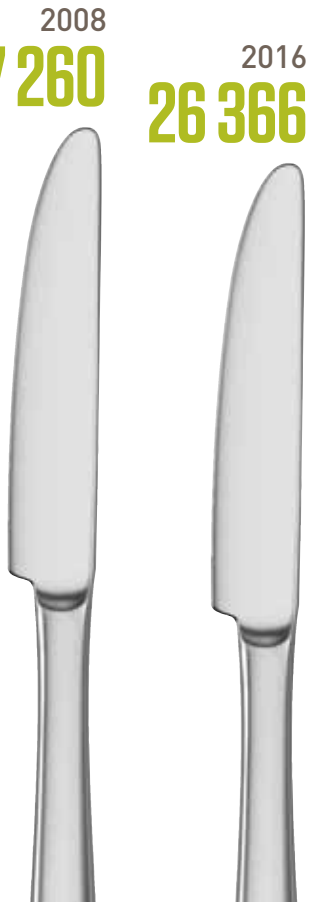

Depuis 2008, le recours aux banques alimentaires à Terre-Neuve-et-Labrador a diminué de

-3,3 %

NOTES

1. R. Younglai (2014). « Wabush woes: Labrador mining town reels from a China slowdown ». *Globe and Mail*, le 28 nov. 2014. Disponible sur : http://www.theglobeandmail.com/report-on-business/industry-news/energy-and-resources/wabush-woes-labrador-mining-town-reels-from-a-china-slowdown/article21836552/.
2. Statistique Canada (2016). Tableau 051-0001. *Estimations de la population, selon le groupe d'âge et le sexe au 1er juillet, Canada, provinces et territoires, annuel.* Ottawa : Gouvernement du Canada.
3. R. Loopstra et V. Tarasuk (2012). The relationship between food banks and household food insecurity among low-income Toronto families. *Canadian Public Policy,* 38(4), 497-514.
4. Daily Bread Food Bank (2016). *Who's Hungry 2016.* Toronto : Daily Bread Food Bank.
5. T. Carman (2016). « Surrey home to almost half of B.C.'s Syrian refugees ». *Vancouver Sun*, le 10 juin. http://vancouversun.com/news/local-news/surrey-home-to-almost-half-of-b-c-s-syrian-refugees.
6. Statistique Canada (2011). Tableau 202-0802. Ottawa : Gouvernement du Canada.
7. V. Tarasuk, A. Mitchell et N. Dachner (2014). *L'insécurité alimentaire des ménages au Canada, 2012.* Toronto : Research to identify policy options to reduce food insecurity (PROOF).
8. R. Loopstra et V. Tarasuk (2012).
9. V. Tarasuk, A. Mitchell et N. Dachner (2014).
10. S.I. Kirkpatrick et V. Tarasuk (2009). Food insecurity and participation in community food programs among low-income Toronto families. *Canadian Journal of Public Health,* 100(2), 135-9.
11. Aux fins de ce rapport, « rural » signifie une municipalité dont la population s'établit à moins de 10 000 personnes.
12. Aux fins de ce rapport, les expressions « du nord » ou « nordique » signifient (i) situé dans l'un ou l'autre des trois territoires; (ii) près ou au-dessus du 55e parallèle dans les quatre provinces de l'Ouest; (iii) près ou au-dessus du 50e parallèle en Ontario, au Québec et à Terre-Neuve-et-Labrador.
13. Caledon Institute (2015). *Welfare in Canada 2014.* Ottawa : Caledon Institute.
14. À moins d'indication contraire, « seuil de pauvreté » signifie les mesures de la pauvreté fondées sur un panier de consommation dans le cas d'un faible revenu, conçues par Emploi et Développement social Canada.
15. Affaires autochtones et du Nord Canada (2016). *Coût du Panier de provisions nordique révisé en 2014-2015*. Gouvernement du Canada. http://www.nutritionnorthcanada.gc.ca/fra/1458130696862/1458130716818.
16. Conseil des académies canadiennes (2014). *La sécurité alimentaire des populations autochtones dans le Nord du Canada : Évaluation de l'état des connaissances.* Ottawa : Comité d'experts sur l'état des connaissances à propos de la sécurité alimentaire dans le Nord du Canada, Conseil des académies canadiennes, page xiv.
17. Affaires autochtones et du Nord Canada (2016). *Nutrition Nord Canada.* Gouvernement du Canada. http://www.nutritionnorthcanada.gc.ca/fra/1415385762263/1415385790537.
18. Coalition sur la sécurité alimentaire du Nunavut (2013). *Le programme Nutrition Nord Canada.* http://www.nunavutfoodsecurity.ca/sites/default/files/files/Resources/TheNutritionNorthCanadaProgram_March2015_FR.pdf.
19. En raison des anomalies dans les données relatives à composition familiale en Nouvelle-Écosse, nous avons choisi de ne pas inclure cette information dans le rapport de 2016.
20. Dans le rapport *Bilan-Faim 2015*, les catégories qui s'appellent « No. d'agences inclus » et « Nombre total d'organismes » pour l'Ontario devrait être « 594 » et « 1294 » respectivement. En raison de changements dans la structure de l'étude en 2016, seulement la catégorie de « Nombre total d'organismes » est comparable en l'Ontario en 2015 et 2016.

MÉTHODOLOGIE

La raison d'être principale de l'étude annuelle *Bilan-Faim* consiste à donner un aperçu national et provincial du recours aux banques alimentaires et aux programmes de distribution de repas au Canada. Cela s'accomplit en comptant le nombre de personnes qui reçoivent de la nourriture des banques alimentaires pendant le mois de mars, et en comptant le nombre de repas et de collations préparés et servis par diverses organisations.

Des renseignements sont recueillis sur le nombre de personnes uniques qui reçoivent de la nourriture des banques alimentaires, le nombre total de visites aux banques alimentaires, et le nombre total de repas et de collations préparés et servis dans le cadre des programmes de distribution de repas.

L'étude se concentre sur le mois de mars parce qu'il s'agit d'un mois ordinaire. Autrement dit, il n'y a pas de tendances prévisibles à la hausse ou à la baisse. Puisque l'étude porte toujours sur le mois de mars, nous sommes en mesure de faire des comparaisons pertinentes quant aux tendances d'utilisation au fil des ans.

Par ailleurs, dans le cadre de l'étude *Bilan-Faim*, nous demandons aux organisations participantes de consigner des données sur plusieurs caractéristiques portant sur les personnes recevant l'aide de leurs banques alimentaires, ce qui comprend (sur une base individuelle), le groupe d'âge, le sexe, l'identité autochtone, le statut d'immigrant ou de réfugié, le statut d'étudiant, et (sur la base du ménage) la principale source de revenus, la composition du ménage et le type de logement. Cette étude permet de recueillir des renseignements sur divers aspects opérationnels des organisations participantes.

En 2016, les données découlant du sondage ont été prélevées de trois manières différentes : (1) des questionnaires sur papier ont été envoyés aux banques alimentaires et aux programmes de distribution de repas en février; (2) en Ontario et en Nouvelle-Écosse, la majorité des banques alimentaires ont envoyé un rapport pour le mois de mars à l'aide d'un même logiciel de gestion de l'information; (3) dans un petit nombre de cas, l'information a été recueillie par le biais d'entretiens téléphoniques.

Après cela, les données du questionnaire ont été saisies dans une banque de données, leur exactitude a été vérifiée et elles ont été analysées par le personnel de Banques alimentaires Canada. Lorsqu'une banque alimentaire n'a pas répondu au questionnaire, des estimations conservatrices ont été produites en consultation avec les coordonnateurs provinciaux, en s'appuyant sur les données de 2015.

TABLEAU 2 : PARTICIPATION, SONDAGE *BILAN-FAIM 2016*

Province/Territoire	Banques alimentaires (pas de programme de repas)	Programmes de repas (pas de banque alimentaire)	Organismes avec une banque alimentaire et un programme de repas	No. d'agences incluses	Nombre total d'organismes
Colombie-Britannique	51	1	48	324	424
Alberta	101	19	53	387	560
Saskatchewan	29	0	6	55	90
Manitoba	48	2	6	297	353
Ontario	321	28	69	916	1 334[20]
Québec	264	292	426	0	982
Nouveau-Brunswick	41	4	15	24	84
Nouvelle-Écosse	86	64	0	25	175
Île-du-Prince-Édouard	2	0	4	6	12
Terre-Neuve-et-Labrador	31	0	4	70	105
Territoires	9	3	5	4	21
Canada	**983**	**413**	**636**	**2 108**	**4 140**

REMERCIEMENTS

Banques alimentaires Canada remercie les centaines de milliers de personnes qui ont accès aux programmes alimentaires de même que les milliers de membres du personnel et de bénévoles qui lui fournissent des renseignements pour le rapport de *Bilan-Faim* chaque année. Sans leurs efforts et leur participation, cette recherche ne pourrait se concrétiser.

Coordonnateurs provinciaux de *Bilan-Faim 2016*

Amy Symons,
Food Banks BC
(Colombie-Britannique)

Laura Lansink,
Food Banks BC
(Colombie-Britannique)

Tanya McLean,
Food Banks Alberta
(Alberta)

Stephanie Rigby,
Food Banks Alberta
(Alberta)

Steve Compton,
Regina Food Bank
(Saskatchewan)

Karen Flett,
Winnipeg Harvest
(Manitoba)

Amanda Finley King,
Ontario Association of Food Banks
(Ontario)

Gaël Chantrel,
Les Banques alimentaires du Québec
(Québec)

Zakary O. Rhissa,
Les Banques alimentaires du Québec
(Québec)

Glenn Rioux,
Banque alimentaire régionale
de Grand-Sault
(Nouveau-Brunswick)

Becky Mason,
FEED NOVA SCOTIA
(Nouvelle-Écosse)

Mike MacDonald,
Upper Room Food Bank
(Île-du-Prince-Édouard)

Eg Walters,
Community Food Sharing Association
(Terre-Neuve-et-Labrador)

Édition et conception graphique

Cheryl Carter, Wordslinger Inc.
Meredith MacKinlay, Egg Design
Jill Hansen, Hansen Design

Le *Bilan-Faim* a été rédigé par

Shawn Pegg et Diana Stapleton,
Banques alimentaires Canada

© Droit d'auteur 2016 – Banques alimentaires Canada. Tous droits réservés.
ISBN: 978-1-988629-00-1 (version française) 978-0-9921091-9-6 (version anglaise)
Prière de citer comme suit : Banques alimentaires Canada (2016). *Bilan-Faim 2016*. Toronto : Banques alimentaires Canada

Food Banks Canada
Banques alimentaires Canada

Soulager la faim aujourd'hui.
Prévenir la faim demain.

5025, Orbitor Drive
Building 2, suite 400
Mississauga, ON L4W 4Y5
Tél. : 905-602-5234
Sans frais : 1-877-535-0958
Téléc. : 905-602-5614
info@foodbankscanada.ca
www.banquesalimentairescanada.ca
facebook.com/FoodBanksCanada
twitter.com/foodbankscanada

FOOD BANKS BC
FOOD BANKS alberta
food banks of Saskatchewan
Manitoba Food Banks
ONTARIO ASSOCIATION OF FOOD BANKS
LES BANQUES ALIMENTAIRES DU QUÉBEC
NBAFB ABANB
New Brunswick Association of Food Banks
Association des Banques Alimentaires du Nouveau Brunswick
feed nova scotia
pei food banks
COMMUNITY FOOD SHARING ASSOCIATION